

Alsace / Après le « plouf », le marché en convalescence

Piscines privées : le fond est atteint

Recul du pouvoir d'achat, crise financière, crainte du chômage, baisse de l'immobilier, météo peu clémente... Et plouf ! Le marché des piscines privées a plongé. De 20 à 40 %. Et l'année aura duré 18 mois. En Alsace, comme ailleurs. Mais depuis juin, les piscinistes rescapés sortent la tête de l'eau...

« Le marché a touché le fond. Et depuis juin, il repart de l'avant », résume Jacques Braun, administrateur de la Fédération des professionnels de la piscine (FPP) qui regroupe les principaux acteurs du marché en France, parmi lesquels une douzaine en Alsace sur la cinquantaine. « Les défaillances se sont multipliées, mais la profession s'est aussi assainie » « Après une année 2008 en retrait de 20 % du fait de la crise financière et d'une mauvaise météo, le marché a repris une nouvelle claque en fin d'année et sur les premiers mois 2009 », dit-il. Très concrètement, le chiffre d'affaires de la profession s'inscrivait en retrait de 29 % au premier trimestre 2009, mais plus qu'à - 16 % au second. Et juin sortait du rouge : + 8,5%.

En Alsace, l'évolution a été rigoureusement la même : « de novembre 2008 à mai 2009, beaucoup de prospects et de clients repoussaient leurs projets, on faisait surtout de la rénovation et du SPA. Et puis, tout d'un coup, c'est reparti, je n'ai jamais eu

autant de contacts qu'en juin et juillet », confirme Thierry Winé, le dirigeant d'ES Piscines, une société installée à Sélestat et à Geispolsheim. Son concurrent, Arnaud Vivé de Piscines Guggenbuhl (Piscines de France et Magiline), fait le même constat : « L'hiver 2009 a été rude, mais ça va mieux. On a résisté grâce à notre activité de rénovation de bassins. » Bref, le marché de la piscine privée est entré dans une phase de convalescence, avec autour d'un millier de bassins installés chaque année dans les deux départements du Rhin. « Cette crise a été et reste un marathon, tous les opérateurs n'arriveront pas jusqu'à la ligne d'arrivée », pronostique un professionnel colmarien. « Il y a déjà eu de la casse et il y en aura encore », tranche Jacques Braun. Pour tenir, il faudra de la trésorerie. Et d'ajouter : « C'est extrêmement salutaire pour la profession ; ceux qui, sous l'effet de la canicule de 2003, s'étaient soudain improvisés piscinistes, se sont effondrés les premiers. ». Qui plus est, avec la nouvelle législation sur la garantie décennale, les clients s'avèrent aussi plus exigeants : « J'ai appris avec stupeur que quatre piscinistes sur cinq en France n'offraient pas de garantie décennale », s'exclame Arnaud Vivé dont la société est implantée à la fois à Saverne et à Geispolsheim. Dans l'industrie en amont, la

crise a aussi été durement ressentie. Rien qu'en Alsace, Interpool ECA à Guebwiller a été placé en liquidation et à Buhl Zodiac European Pools a réduit la voilure, annonçant le licenciement de 48 de ses 70 salariés. Et visiblement, tous les segments du marché de la piscine ont été frappés d'anémie pendant quelques mois : de l'équipement hors-sol acheté dans un supermarché de bricolage au bassin haut de gamme à 100 000 €. Face à un tel marasme et à la montée des défaillances, la FPP s'est fortement mobilisée : non seulement à travers des campagnes de communication autour des thèmes « piscine, bonheur » et « valorisation du patrimoine immobilier », mais également en passant un accord avec Axa pour que leurs ressortissants puissent bénéficier d'offres collectives en matière d'assurance responsabilité civile et de garantie décennale.

Christian Lienhardt